

Orientation dans l'enseignement supérieur :

Les vœux des lycéens dans Parcoursup pour la rentrée 2018

Cette note présente, pour les élèves de terminales scolarisés en France, un ensemble d'indicateurs relatifs aux vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur émis par ces élèves pour la rentrée 2018. Elle est assortie d'un point méthodologique et accompagnée d'annexes déclinant certains indicateurs par genre, académie, baccalauréat et selon des approches de comptabilisation alternatives. Du fait d'un calendrier différent, les vœux dans une formation en apprentissage sont hors champ de cette publication. Par souci de simplification, le terme vœu correspond ici à un vœu ou un sous-vœu selon la formation choisie. Les écarts avec d'autres publications s'expliquent par le champ particulier de l'étude (lycéens scolarisés en France) et par les choix de comptabilisation (réseaux ou concours communs d'écoles d'ingénieurs ou de commerce ; voir annexe méthodologique).

Sur Parcoursup, les élèves de terminale font 7,4 vœux

Cette année¹, environ 650 000 lycéens de Terminale scolarisés en France se sont inscrits sur Parcoursup pour y déposer une liste de vœux de formation dans l'enseignement supérieur à la rentrée prochaine. Parmi l'ensemble de ces candidats, 94,6 % ont validé au moins un de leurs vœux (voir « Champ et définitions »).

Candidats inscrits - Part des candidats effectifs et vœux confirmés, selon la classe de terminale

Classe de terminale	Nombre de candidats	Part des candidats effectifs parmi les Candidats	Nombre de candidats effectifs	Nombre moyen de vœux
Générale	385 961	97,5%	376 313	7,8
<i>dont :</i> S	201 561	98,3%	198 109	8,5
ES	128 480	96,9%	124 554	7,6
L	55 920	95,9%	53 650	5,9
Technologique	145 066	94,2%	136 687	7,7
Professionnelle	119 876	85,6%	102 625	5,5
Ensemble	650 903	94,6%	615 625	7,4

Lecture : Au total, 650 903 candidats sont inscrits sur Parcoursup. Parmi ceux-ci, 615 625 ont confirmé au moins un vœu hors apprentissage, ce qui représente 94,6 % de candidats effectifs.

En moyenne, un candidat fait une liste composée de 7,4 vœux. Cependant, on observe de fortes disparités selon la série de baccalauréat préparée. Les élèves de terminale générale confirment plus souvent leurs vœux (à 97,5 %) et font une liste plus longue (7,8 vœux) que ceux de terminale professionnelle (85,6 % confirment ; 5,5 vœux). L'écart entre les terminales générales et technologiques s'est réduit par rapport à l'an dernier : les candidats de terminale technologique ont quasiment le même comportement avec 94,2 % de candidats effectifs et 7,7 vœux.

Parmi les candidats de terminale générale, on observe la même hiérarchie que celle de l'an dernier, mais avec des différences un peu plus marquées. Ce sont encore les terminales S qui confirment le plus souvent (à 98,3 %) et formulent le plus de vœux (8,5). Les terminales ES viennent juste après (96,9 % de candidats effectifs pour 7,6 vœux). Ce sont donc les terminales L qui confirment moins souvent (95,9 %) et font nettement moins de vœux (5,9), quasiment au même niveau que les terminales professionnelles.

Choisir une Licence demeure le vœu le plus fréquent mais l'attractivité des STS s'accroît significativement

À l'inverse d'APB, Parcoursup n'impose plus au candidat de hiérarchiser ses vœux ni de faire un vœu obligatoire en licence pour certaines séries de bac. Afin d'approcher la notion de formation préférée, une méthode d'analyse de la composition de la liste individuelle des vœux a été mise en place : elle conduit à attribuer un poids à chaque formation en fonction du nombre de vœux et sous-vœux formulés dans cette formation².

Ainsi, en moyenne, la liste se compose à 35 % de vœux en Licence, à 32 % en BTS et à 13 % en DUT. La hiérarchie ainsi dégagée reste la même que celle observée en 2017 pour le vœu 1 (respectivement 39 %, 29 % et 14 %). Cependant, on observe un report des vœux de Licence, principalement vers les BTS.

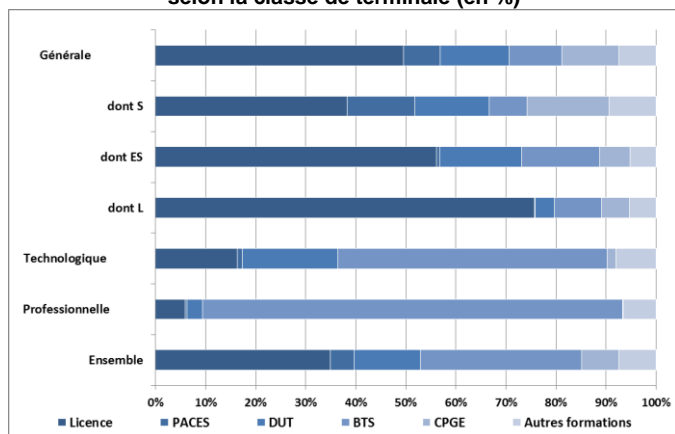
Les CPGE représentent 7 % des vœux de la liste en moyenne et la PACES 5 %.

¹ Cette année est marquée par l'abandon du système APB et le passage à un nouvel outil Parcoursup qui permet aux lycéens, notamment, de faire une liste de formations souhaitées dans l'enseignement supérieur sans hiérarchisation des préférences ni vœu contraint.

² Voir « Champ et définitions » à la fin du document et méthodologie détaillée en annexe

Sans surprise et comme l'an dernier, la liste de vœux dépend fortement du baccalauréat préparé. Les terminales générales demandent plus souvent une Licence (en particulier les élèves des séries L et ES) ou une CPGE (terminales S) que les candidats de terminales technologiques et professionnelles.

Liste de vœux - Choix de formation des candidats, selon la classe de terminale (en %)



Lecture : En moyenne, les listes de vœux se composent à 35 % de candidatures en Licence.

Les candidats de la filière professionnelle souhaitent avant tout une inscription en STS (84 % de la liste de vœux). Il en est de même pour ceux de la filière technologique (54 %) mais dans une moindre mesure, les formations en IUT étant aussi assez demandées (19 %).

Plus du tiers des candidats ne choisit qu'un seul type de formation

La plupart des candidats de terminale ne choisit qu'un seul type de formation (36 %) ou le complète par un deuxième choix (33 %), notamment lorsque le premier concerne une filière sélective (CPGE, DUT, STS, ...). Ainsi, en Licence et en STS, un tiers des candidats ne fait qu'un vœu dans cette formation. À l'inverse, en CPGE, IUT et en PACES, les candidats multiplient les choix de formation. On peut supposer que, comme les années passées, plus la sélection est sévère, plus les candidats émettent des « vœux de secours » dans d'autres types de formation.

Liste de vœux – Nombre de formations sélectionnées selon la filière choisie (en %)

Présence d'au moins un vœu en :	Part de candidats concernés	Nombre de formations sélectionnées dans la liste de vœux :				
		1	2	3	4	5 et plus
Licence	67%	24%	35%	30%	10%	1%
PACES	11%	15%	37%	27%	16%	5%
DUT	37%	2%	36%	43%	17%	2%
STS	50%	33%	30%	27%	8%	1%
CPGE	16%	2%	33%	37%	23%	5%
Autres formations	22%	7%	26%	39%	25%	4%
Ensemble	-	36%	33%	22%	7%	1%

Lecture : 67 % des candidats ont fait au moins un vœu en Licence. Parmi ceux-ci, 24% n'ont sélectionné que des Licences, 35% ont aussi sélectionné un deuxième type de formation.

La licence est demandée par 7 candidats sur 10, comme première intention ou comme second choix

La Licence reste la filière la plus souvent demandée (67 % des candidats) : comme choix unique par les bacheliers généraux (notamment ceux de la série L), mais aussi par les candidats qui souhaitent compléter un vœu dans une filière sélective. Ainsi, les candidats ayant fait un vœu en CPGE complètent généralement ce choix par un deuxième vœu en Licence (86 %).

Proportions de candidats selon les vœux émis et choix complémentaires

Avoir fait un vœu en :	Faire un autre vœu en :					
	Licence	PACES	DUT	BTS	CPGE	Autres formations
Licence		12%	40%	34%	21%	24%
PACES	72%		22%	17%	24%	27%
IUT	73%	6%		59%	17%	26%
STS	46%	4%	44%		5%	18%
CPGE	86%	16%	13%	43%	17%	38%
Autres formations	72%	13%	43%	39%	28%	

Lecture : Parmi les candidats effectifs ayant fait au moins un vœu en Licence, 12 % ont aussi fait un vœu en PACES et 40 % en IUT.

La Licence de Droit est la plus demandée

Parmi les candidatures en Licence, celle de Droit est la plus demandée avec plus de 200 000 vœux enregistrés. Elle représente à elle seule 5% des listes de vœux des candidats, soit un pourcentage équivalent à celui de la PACES. Elle est suivie par les STAPS (115 000 vœux) et l'Économie-Gestion (105 000). Les 6 premières mentions de Licence réunissent 47% des vœux de cette formation. De même, leur poids cumulé dans les listes de vœux atteint 17%, soit la moitié du poids total de la licence dans ces listes évalué à 35%.

Les 6 premières Licences les plus demandées

Mention de Licence	Nombre de vœux	Répartition des vœux	Répartition* selon la composition des listes de vœux
Droit	204 914	15%	5%
STAPS	115 595	8%	3%
Economie - Gestion	105 792	8%	2%
Psychologie	83 956	6%	2%
Langues Etrangères Appliquées	81 362	6%	2%
Langues, Littératures & Civilisations étrangères & régionales	70 005	5%	2%
...
Ensemble	1 397 942	100%	35%

* Voir composition des listes de vœux dans le graphique précédent

Lecture : Les vœux en Droit représentent 15% de l'ensemble des vœux en Licence, et sont présents en moyenne dans 5% des listes de vœux.

Pierre Boulet et Cosima Bluntz (MESRI – SIES)

Champ et définitions

Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale scolarisés en France hors vœux en apprentissage (y c. DOM, COM, TOM, Nouvelle-Calédonie et CNED)

Candidat : élève en terminale, inscrit dans Parcoursup et qui y a formulé au moins un vœu hors apprentissage, que ce vœu soit confirmé ou non

Candidat effectif : candidat ayant confirmé au moins un de ses vœux

Vœu : il s'agit du choix d'une spécialité pour les STS, IUT et CPGE; pour les Licences, d'un intitulé de licence dans un établissement.

Sous-vœu : il s'agit d'un choix d'établissement dans un ensemble de formations homogènes regroupées : STS, IUT, CPGE, PACES en Ile de France et quelques formations de licence. Le cas des écoles d'ingénieurs et de commerce fait l'objet d'un traitement particulier. Voir annexe méthodologique.

Dans sa liste, un candidat peut faire 10 vœux maximum et jusqu'à 20 sous-vœux (limités à 10 par spécialité), sans hiérarchisation de ses préférences.

Par souci de simplification, le terme vœu utilisé dans cette étude correspond à un vœu ou à un sous-vœu en fonction de la formation choisie.

Source : Parcoursup, campagne 2018, extraction au 15/04/2018 – Traitement SIES